

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira,
JEUDI 20 OCTOBRE 2022 à 20h15
Salle Polyvalente – Rue de Bordeaux

PREAMBULE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

- Présentation du Conseil de Développement (Madame Christine DUCOURNEAU)

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

0. Information au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation pour les marchés publics.
1. Installation d'un nouveau conseiller municipal (Rapporteur : Monsieur le Maire)

INTERCOMMUNALITE

2. Pacte Financier Fiscal– Attribution de compensations (Rapporteur : Monsieur le Maire)
3. Pacte Financier Fiscal– Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (Rapporteur : Monsieur le Maire)
4. Pacte Financier Fiscal– Taxe d'Aménagement (Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Pacte Financier Fiscal– Taxe Foncière Bâtie (Rapporteur : Monsieur le Maire)

ADMINISTRATION GENERALE

6. Affiliation du syndicat mixte aménagement des digues au Centre de Gestion de la Charente–Maritime (Rapporteur : Monsieur le Maire)
7. Règlement intérieur relatif à l'attribution de subventions municipales (Rapporteur : Monsieur Eric MARCHAL)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME

8. Cession de la friche PROTIMER (Rapporteur : Monsieur Romuald QUIRION)
9. Cession de la maison située 22, Rue Dinot à Marans (Rapporteur : Monsieur Romuald QUIRION)

FINANCES – MARCHES PUBLICS

10. Participation financière pour l'école Marie–Eustelle (Rapporteur : Madame Stéphanie MARTINEZ)
11. Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécom – Orange (Rapporteur : Anabelle LAFORGE)
12. Demande de subventions DETR/DSIL – Création d'un parc arboré au Moulin (Rapporteur : Monsieur Romuald QUIRION)
13. Demande de subventions DSIL « Grandes priorités » – Sécurisation de la toiture de la Gendarmerie (Rapporteur : Monsieur le Maire)

ENFANCE – JEUNESSE – VIE SCOLAIRE – SPORT

14. Convention d'utilisation de bâtiments communaux à destination du club de L'Amicale du Rugby de Marans (Rapporteur : Monsieur Eric MARCHAL)

RESSOURCES HUMAINES

15. Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non-complet (Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Maire,



Jean-Marie BODIN